



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26869
10 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 7 DECEMBRE 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DE LA HONGRIE

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le rapport intérimaire sur la situation des droits de l'homme en Iraq* que M. Max von der Stoel, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, a établi conformément au paragraphe 14 de la résolution 1994/74 de la Commission, en date du 10 mars 1993, et à la décision 1993/279 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 1993. Il est fait référence, aux paragraphes 61 et 81 de ce document, à la résolution 688 (1991) du Conseil de sécurité.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le rapport en question comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) André ERDOS

* A/48/600.